



Prélèvement illégal pour non restitution de matériel box

Par **salima**, le **22/01/2012** à **23:01**

Bonjour,

J'ai résilié mon contrat chez numéricable fin octobre 2011 et restitué tout le matériel.

Début décembre, des frais m'ont été prélevés sans me prévenir par courrier, de 140 €.

Le 4 Janvier, je les contacte par téléphone, et apparemment il s'agissait d'une erreur de leur part (mon dossier n'a pas été mis à jour!). Le matériel est bien arrivé chez eux. Le conseiller m'informe que je serais remboursé dans la semaine mais rien sur mon compte. Je les contacte une semaine après, et le conseiller me dit de ne pas m'inquiéter.

Nous sommes le 22 Janvier et je n'ai toujours rien reçu (malgré mes 4 appels téléphoniques!)

Que puisse-je faire ?

Merci